

CONSEIL du 24 novembre 2008

Etaient présents :

Parmi les membres du collège A :

MM Hernu, Starzenski

Parmi les membres du collège B:

Mme Morgand,

MM., Bonduelle, Gardin, Hanna, Lutun

Parmi les personnalités extérieures :

MM .Darras, Mas,

Parmi les étudiants :

Collège Licence : M. André

Collège Master :

Parmi les membres du collège AITOS

Mme Neveu , Melle Pouderoux,

Parmi les Membres de Droit

Avaient donné pouvoir :

Mme Parrot et Mme Lafourcade à M.Starzenski

M.Djoudi à M.Bonduelle

Melle Pouderoux à Mme Neveu

M.Goudercourt à M.Plichon

M.Vanhelder à M Darras

M.Pietrzak à M.Lutun

Excusés :

Mme la Présidente de l'UVHC

Invités:

Melle Come représentant le SCD

Mme Li Crapi, responsable administratif de la FDEG

1- Approbation du procès-verbal du conseil du 4 juillet 2008

Monsieur DARRAS Président du Conseil de la FDEG, constatant que le quorum est atteint, propose aux membres du conseil. de se prononcer sur le compte rendu de la séance du 4/7/2008.

En l'absence d'observation ce dernier est approuvé à l'unanimité.

2- Budget initial 2009

Monsieur Bonduelle présente le projet budgétaire 2009 de la Faculté.

Des modifications ont été introduites en 2009, tant sur le plan de la structure que sur celui du contenu.

La volonté de réduire le nombre de CR (centre de responsabilité) en prévision des changements profonds qui interviendront en 2010 dans la gestion financière de l'université, nous a déterminé à passer de 5 à 3 CR principaux (direction pédagogie et projet), identiques en recettes et en dépenses, et de ramener à 3, au lieu de 14, les niveaux inférieurs ou sous CR.

L'identification des dépenses sera assurée désormais par les différentes destinations en formation initiale et continue, licence ou master. Ce regroupement ne permettra plus de visualiser directement la situation de chaque niveau de formation et un suivi plus précis devra être assuré parallèlement notamment en formation continue pour identifier les dépenses.

En recettes, le changement tient à la suppression du CR FCDIR qui servait à identifier les recettes en Formation continue. Désormais, les recettes FC figureront dans la destination correspondante du CR Direction.

L'enveloppe budgétaire 2009

Le budget initial de la Faculté s'élève à 339 693 euros. La diminution par rapport à 2008 est de l'ordre de 7% et affecte essentiellement la formation continue.

En effet, la subvention versée par la Région pour le financement des formations suivies par les demandeurs d'emploi sera traitée selon le principe des ressources affectées et gérée par le CEPPEP

Pour mémoire en 2008, 71476 euros avaient été prévus pour ce poste.

Les ressources :

Elles sont constituées par :

les ventes de produits et services de l'ordre de 55 069 euros.

Il s'agit des prestations de formation continue, 35 800 euros, des facturations pour mise à disposition de personnel, 6119 euros, d'autres produits tels que les frais d'inscriptions aux formations de l'IEJ, 9150 euros et des droits spécifiques pour 4000 euros

les subventions d'exploitation pour 284 624 euros

Ici figurent la dotation du ministère 246 624 euros qui comprend la part des crédits alloués au titre des projets et du plan réussite en licence pour 34 330 euros, l'enveloppe versée pour les charges patronales, 19000 euros et les fonds de la taxe d'apprentissage estimés à 30000 euros .

Les dépenses :

Le poste le plus important est celui des frais de personnel (275 187 euros au total) même s'il marque cette année une baisse de l'ordre de 9%.

En formation initiale, les dépenses sont prévues à hauteur de 189 962 euros en licence et 69 392 euros en master. Concernant le projet réussite en licence 9430 euros sont prévus pour le tutorat et 15930 euros pour la création de TD de méthodologie, de soutien et la désignation d'enseignants référents.

On notera que la prévision de charges patronales de l'ordre de 54 361 euros au total dépasse de loin les 19000 euros de compensation alloués.

En formation continue, la baisse des dépenses de personnel est en relation avec la disparition de la subvention région comme précédemment indiqué. Les heures de formation dispensées aux demandeurs d'emploi (de l'ordre de 33 204 euros) ne figurent pas au budget. Ne sont inscrites que les heures correspondant aux autres catégories de stagiaires FC , soit 13003 euros en licence et 2830 euros en master. De la même façon, le salaire d'un contractuel financé habituellement par la Région ne figure plus au budget. Toutefois pour assurer la transition entre 2008 et 2009, en attendant la signature de la convention, 8000 euros ont été prévus .

Le compte achat prévoit une baisse globale de 29%, le poste reprographie étant encore très surveillé avec 12395 euros ouverts au lieu de 16500 en 2008

Les autres dépenses pour lesquelles une hausse est enregistrée sont les services extérieurs +29% avec une augmentation des conventions d'enseignement et les charges de gestion courante +47% augmentation liée aux prestations internes.

Comme les années précédentes, ce budget ne se caractérise pas par une abondance de recettes et il faudra d'ailleurs se montrer prudent dans la réalisation des dépenses , dans la mesure où les prévisions de recettes sont faites à 100% des réalisations 2008 pour réduire le nombre de DBM dans l'année. Par ailleurs, la gestion de la subvention région en ressources affectées laisse subsister quelques incertitudes et quelques inquiétudes sur les modalités pratiques de répartition et de prise en charge des dépenses en formation continue.

3-Demande de subvention

L'association Jurisclub a déposé une demande de subvention d'un montant de 1000 euros pour le financement d'un voyage au parlement européen .

Une discussion s'engage entre les conseillers sur l'opportunité et l'intérêt de ce projet .

Après réflexion, le conseil se prononce à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 700 euros à titre d'encouragement.

4- informations sur la rentrée 2008/2009

Au 28 novembre 2008, 1244 étudiants sont inscrits à la Faculté. Une baisse est constatée en Licence 1 avec 395 étudiants contre 450 en 2007/2008

En licence 2, on compte 154 étudiants et 119 en licence 3 .

Le master 1 augmente avec 96 étudiants contre 80 en 2007 par contre une baisse en M2 est constatée en Droit des contrats internationaux et en droit et fiscalité de l'immobilier alors que les candidatures n'ont pas diminué.

Une baisse des effectifs est également sensible en filière professionnelle.

Il est possible que la procédure post bac inaugurée en 2008 ait eu des conséquences négatives sur les inscriptions en deust et en licence 1.

La Filière économie solidaire voit ses effectifs baisser en deust mais cette baisse a été décidée en limitant le recrutement à 35/an. La licence d'intervention sociale est stable ainsi que le master DLES

Côté enseignants, la Faculté a accueilli trois nouveaux enseignants chercheurs, 2 MCF et un Professeur. Tous les postes sont pourvus sauf un.

En pédagogie, un nouveau projet de licence d'économie-gestion a été élaboré . Il est composé de deux parcours et sera géré en collaboration avec l'IAE mais rattaché à la FDEG.

7-Questions diverses

M.Plichon élu des usagers souhaite faire part de plusieurs remarques et informations en provenance des étudiants :

1- l'imprimante de la salle informatique de la BU est hors service depuis la Toussaint

2- les horaires d'ouverture de la salle informatique ne sont pas assez larges

Melle Come répond sur ces deux questions ; elle vérifiera si l'imprimante est toujours hors service, mais ne peut malheureusement agir sur le recrutement des moniteurs BU. Les crédits ont été réduits, il faut s'adresser au directeur du service informatique sur ce point.

3- le parking des tertiales est trop cher pour les étudiants (60 euros par trimestre)

Une manifestation ou une pétition est prévue en 2009 contre le stationnement payant aux abords de la Faculté,

4- l'intégration des étudiants étrangers ne peut être du seul ressort des étudiants. Il faut prévoir une aide plus importante de l'université.

M.Bonduelle répond que la faculté a déjà fait le nécessaire pour remédier à certaines difficultés matérielles rencontrées par ces étudiants . Il n'en demeure pas moins que l'arrivée en France en octobre soit un mois après la rentrée les pénalise fortement. Il faudra les intégrer dans le plan réussite en licence , avec le tutorat, au semestre pair.

6-les micros fonctionnent très mal

M.Bonduelle répond qu'un plan d'investissement sera à nouveau proposé pour les changer prochainement.

7- la BU ne compte pas assez d'ouvrages pour les 3emes années et qu'il n'y a pas de livres à jour en civil

Melle Come répond que le budget d'acquisition qui était de 10 exemplaires par an d'un ouvrage, va baisser avec la nécessité de payer la maintenance du portail. Sur le deuxième point, la commande a été faite tardivement et tout devrait rentrer dans l'ordre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h45